

239. D'autres témoins, s'appuyant sur l'argument du développement, ont fait valoir que l'augmentation de la dette, favorisée par le «jeu» de l'intérêt composé, créait pour les pays les plus pauvres un gouffre dont il était impossible pour eux de sortir.

240. Bien que les Statuts des FIF ne prévoient pas la radiation des dettes, il existe d'autres mécanismes indirects pour résoudre le problème. Par exemple, le FMI subventionne les pays les plus pauvres par le biais de la facilité d'ajustement structurel (FAS) et la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR), mécanismes qui permettent à ces pays d'emprunter des crédits à des taux fort avantageux. Comme M. Marcel Massé l'a souligné, «si la dette est remboursée sur une période de dix ans avec un taux d'intérêt de 0,5 p. 100, la valeur actualisée du dollar remboursé, compte tenu des taux d'intérêt pratiqués alors, sera de 35 cents après 15 ans, et de 18 cents après 30 ans. C'est ainsi que le Fonds facilite le remboursement de ses propres obligations, pour ses débiteurs, sans violer ses statuts.» (9:22) Par ailleurs, l'aide accrue consentie par la SFI, qui consent des prêts à des conditions souples, peut contribuer à alléger le fardeau de la dette de certains pays.

241. La radiation de l'endettement multilatéral soulève un autre problème : l'accumulation des arriérés en cours envers les IFI. Selon le rapport annuel du FMI de 1992, dix pays sont présentement en retard dans leurs remboursements au FMI, les arriérés en cours se chiffrant à 3,5 milliards de DTS, soit environ 4,9 milliards \$ US. Selon les tableaux d'endettement récents de la Banque mondiale, le montant total des arriérés des pays du tiers monde atteignait 106 milliards \$ US, et cela pour l'ensemble des créanciers, y compris le FMI, la Banque mondiale, les banques commerciales et les prêteurs bilatéraux<sup>100</sup>.

242. Même si certains observateurs ont déclaré que la «crise de l'endettement» était terminée, celle-ci n'est certainement pas dénouée dans certains pays en développement. Selon un témoin, les solutions à court terme, qui comprennent des avances de la part des donateurs bilatéraux pour couvrir le montant de la dette, sont inadéquates et ne contribuent qu'à détourner des fonds de l'aide officielle au développement. À son avis, le FMI devrait envisager de vendre une partie de ses réserves d'or pour financer la réduction de la dette des pays en développement, sans solliciter du financement supplémentaire auprès des nations créditrices.

### **Recommandation 10**

**Le gouvernement canadien devrait fortement inciter le FMI et la Banque mondiale à continuer de rechercher une stratégie plus efficace pour réduire la dette des pays les moins développés. Cette stratégie pourrait consister en partie à maintenir et à consolider la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR), mécanisme ayant réussi à réduire le fardeau des paiements des pays les plus pauvres.**

## **2. La question générale des liquidités**

243. Une question qui se pose régulièrement aux IFI est celle de l'incertitude des fonds qui seront disponibles pour assurer la stabilité monétaire internationale et financer les projets de développement. Dans les années 80, on observait une tendance constante au refinancement, que l'on appelait habituellement des hausses de quotes-parts dans le cas du FMI et des reconstitutions des fonds dans le cas de la Banque mondiale et des BRD. Compte tenu des restrictions budgétaires auxquelles sont confrontés plusieurs pays industrialisés, on ne sait pas dans quelle mesure les futures initiatives de refinancement s'avéreront efficaces. L'augmentation récente de 50 p. 100 de la quote-part au FMI n'a pas rencontré beaucoup d'opposition ou même soulevé de commentaires au Canada, mais elle a fait l'objet d'un intérêt politique considérable aux États-Unis. Au cours des 18 prochains mois, d'importantes initiatives de refinancement seront entreprises et cela donnera l'occasion aux législateurs d'examiner l'efficacité de l'aide financière internationale et la façon dont elle est canalisée.

<sup>100</sup>La Banque mondiale, *World Debt Tables 1992-1993*, volume 1, Washington (D.C.), 1992, p. 15.